

Le bien-être à l'école
 >> ETATS DES LIEUX
 sur l'arrondissement de Namur

Partie IV: Guide pour questionner les pratiques en matière de "bien-être" des élèves à l'école

I. L'INFRASTRUCTURE ET L'ORGANISATION DES ESPACES À L'ÉCOLE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressant pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
1.1. La facilité d'accès en transports en commun	1.1.1. Adapter les horaires scolaires aux horaires de circulation des transports en commun.					
1.2. L'exiguïté des lieux	1.2.1. Elargir le lieu d'implantation pour inscrire des espaces de "bien-être" sur le site de mon école.					
	1.2.2. Prévoir des bancs (des espaces détente, des tables de "pique-nique") pour que les élèves puissent s'y poser et discuter.					
1.3. La qualité du matériel dans les divers espaces de l'école (pédagogiques ou non)	1.3.1. Renouveler le matériel de la cafétéria (tables et chaises).					
	1.3.2. Renouveler le matériel en classe.					
	1.3.3. Personnaliser le matériel scolaire (ordinateur, bureau, etc.)					

I. L'INFRASTRUCTURE ET L'ORGANISATION DES ESPACES À L'ÉCOLE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressant pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
1.4. La sécurité dans et aux abords de l'école	I.4.1. Gérer le stationnement devant mon école.					
	I.4.2. Rendre visibles les élèves, passant d'un espace à l'autre, dans l'école.					
	I.4.3. Mettre des caméras de surveillance dans mon école.					
1.5. L'organisation des différents espaces qui cadrent la vie scolaire	I.5.1. Mettre en place un horaire spécial pour les toilettes (par année, par exemple).					
1.6. La qualité des repas	I.6.1. Proposer un choix tant dans les repas chauds que froids.					
	I.6.2. Proposer une nourriture saine mais aussi des "snacks".					
1.7. Les classes	I.7.1. Prévoir un nombre maximum d'élèves par classe (20, par exemple)					
1.8. L'aménagement des horaires	I.8.1. Organiser les grilles horaires des élèves en fonction de leurs déplacements vers les structures externes.					
	I.8.2. Éviter plus de deux heures d'affilée dans une même matière.					
	I.8.3. Éviter les heures de "fourche".					

II. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS. SOCIALISATION ET INTÉGRATION DES ÉLÈVES DANS L'ÉCOLE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressant pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
II.1. La participation des élèves à l'embellissement de l'école	II.1.1. Repeindre les toilettes. Repeindre la cour. En faire un projet (qui fait quoi? comment? quelle couleur? etc.).					
	II.1.2. Faire rénover la cafétéria par les élèves et des formateurs.					
	II.1.3. Mettre sur pied des panneaux didactiques élaborés par les élèves et à l'attention d'autres élèves expliquant le fonctionnement et le règlement de l'établissement					
	II.1.4. Développer un "projet durable" de type Agenda 21.					
II.2 L'organisation d'événements de bout en bout	II.2.1. Faire porter aux élèves l'organisation d'un événement, de bout en bout (journées sportives, "fête de la citoyenneté", etc.).					
II.3. Un local dédié aux élèves	II.3.1. Responsabiliser les élèves par rapport à leur local. (nettoyage,...) En cas de non respect du règlement du local, le fermer.					
II.4. Le projet "radio"	II.4.1. Diffuser de la musique à l'arrivée des élèves et pendant les récréations. Se servir d'une radio pour émettre des annonces ou diffuser des débats d'idées.					
II.5. Le projet "Ecole citoyenne"	II.5.1. Mettre en place des lois définies avec les élèves et un "conseil de citoyenneté" chargé de veiller au bon déroulement du projet.					
	II.5.2. Organiser la "fête de la citoyenneté"					
	II.5.3. Impliquer les élèves dans la mise en place d'un "coutumier" (plutôt que d'un R.O.I.)					
II.6. Le conseil des élèves	II.6.1. Former les élèves et les professeurs à ce type de Conseil.					

III. LA QUALITÉ D'ÉCOUTE ENTRE LES ÉLÈVES ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE. LE TRAVAIL DE L'ALLIANCE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressé pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
III.1. La valorisation des acteurs moins visibles du "bien-être"	III.1.1. Valoriser le personnel de la cafétaria. L'envisager comme un partenaire du "bien-être" à l'école.					
	III.1.2. Valoriser les ouvriers de l'école car ils ont un rôle essentiel dans le maintien de la propreté.					
III.2. Les professeurs et éducateurs dans leur fonction visant à rassurer et informer	III.2.1. Charger le titulaire de classe de faire le lien entre l'élève et le Conseil de classe.					
	III.2.2. Rendre visible le personnel éducatif.					
	III.2.3. Augmenter le nombre d'acteurs composant le personnel éducatif.					
	III.2.4. Respecter le "secret professionnel".					
III.2. Les professeurs et éducateurs dans leur fonction visant à rassurer et informer	III.2.5. Mettre en place une "cellule du personnel" en vue de communiquer avec le Conseil des élèves					
	III.2.6. Tutorer les élèves pour faciliter les contacts entre les élèves et les formateurs.					
	III.2.7. Considérer que l'élève, à son arrivée dans l'école, est une "page blanche" (en ne tenant pas compte de dossiers antérieurs)					
	III.2.8. Mettre à disposition une après-midi par semaine pour des activités de mise en confiance des élèves par rapport à eux-mêmes et à l'école.					
III.3. Les moyens facilitant la communication entre élèves	III.3.1. Mettre en place la médiation entre pairs-élèves (parrainage d'élèves de 1 ^{ère} année par ceux de 6 ^{ème} année,...).					
	III.3.2. Mettre en place diverses animations liées à des problématiques qui concernent directement les élèves (l'alcool et les drogues,...).					

III. LA QUALITÉ D'ÉCOUTE ENTRE LES ÉLÈVES ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE. LE TRAVAIL DE L'ALLIANCE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressé pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
III.3. Les moyens facilitant la communication entre élèves	III.3.3. Soutenir la "tolérance zéro" pour les faits de violence. Agir préventivement. Créer un espace de parole autour de faits de violence.					
	III.3.4. Donner un rôle au "Conseil de citoyenneté" dans le cadre des conflits entre élèves.					
	III.3.5. Créer une maison de jeunes à proximité de l'école (ou de plusieurs écoles proches d'un point de vue géographique).					
III.4. Associer les parents aux diverses activités de l'école	III.4.1. Rencontrer les parents en dehors des espaces consacrés, les accueillir dans des espaces plus conviviaux.					
	III.4.2. Proposer des solutions pour parer aux difficultés de paiement de certains parents.					
III.5. La mise en place d'une structure d'accrochage scolaire dans l'école (SAS interne)	III.5.1. Créer un SAS interne (pour parer à la surcharge du CPMS).					
	III.5.2. Afficher les permanences du SAS.					
III.6. L'accueil des nouveaux élèves (et parents) en début d'année	III.6.1. Commencer l'année en présentant l'ensemble des acteurs de l'école.					
	III.6.2. Prévoir une brochure d'accueil.					
	III.6.3. Mettre à disposition des heures pour améliorer l'accueil des élèves si nécessaire.					
	III.6.4. Mettre en place des dispositifs spécifiques pour faciliter l'accueil de certains élèves présentant une problématique d'handicap ou de santé.					
	III.6.5. Former des professeurs à l'accueil.					

III. LA QUALITÉ D'ÉCOUTE ENTRE LES ÉLÈVES ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE. LE TRAVAIL DE L'ALLIANCE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressant pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
III.7. L'engagement pédagogique des professeurs	III.7.1. Laisser la place à une évaluation des professeurs en termes de respect des élèves, de goût ou de vocation pour la transmission et capacité à se remettre en question.					
	III.7.2. Recruter des professeurs en fonction de leur parcours et sensibilité aux difficultés des élèves. Avoir enseigné dans les écoles à discrimination positive est un atout au niveau pédagogique.					
	III.7.3. Mettre en place une amicale des professeurs (pour la cohésion du groupe).					
	III.7.4. Continuer à donner cours même si on est devenu directeur.					
	III.7.5. Mettre les élèves (de différentes options ou filières au sein d'une même école) en situation de travailler en équipe et en complémentarité autour d'un projet commun.					
	III.7.6. Créer une "école de devoirs" en interne, en dehors des heures de cours.					
	III.7.7. Favoriser les PIA (Plan Individuel d'Apprentissage).					
	III.7.8. Mettre en place un système de suivi individualisé par différents professeurs. Enrichir les méthodes de travail des professeurs en les mobilisant autour des élèves en difficulté.					
	III.7.9. Mettre en place un système de tandem de professeurs (de 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années) collaborant ensemble autour de leur branche commune.					
	III.7.10. Prévoir dans sa grille horaire des heures de remédiation (et ce, y compris pour les deux derniers degrés).					

III. LA QUALITÉ D'ÉCOUTE ENTRE LES ÉLÈVES ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE. LE TRAVAIL DE L'ALLIANCE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressant pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
III.7. L'engagement pédagogique des professeurs	III.7.11. Organiser la remédiation (obligatoire ou non) sur le temps de midi.					
	III.7.12. Organiser des remédiations étalées sur plusieurs jours d'affilée ou non (3 jours en continu ou un jour suivi de 2 jours d'affilée).					
	III.7.13. Veiller à ce que le professeur chargé de la remédiation ne soit pas le même que le titulaire de cours.					
	III.7.14. Développer un système de remédiation basé sur le parrainage d'un ou plusieurs élèves par un professeur.					
	III.7.15. Développer la "remédiation disciplinaire" en vue d'asseoir "dialogue pédagogique".					

IV. LES ESPACES LUDIQUES (PÉDAGOGIQUES, DIVERTISSANTS ET FORMATEURS). LA “VALORISATION” DES ÉLÈVES ET LES ESPACES DE “RECONNAISSANCE”

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressant pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
IV.1. Des espaces ludiques et formateurs	IV.1.1. “Echanger” des élèves entre écoles, au niveau international.					
	IV.1.2. Organiser des visites et des stages en entreprise, y compris à l'étranger.					
	IV.1.3. Inscrire l'école dans le programme “Leonardo”.					
	IV.1.4. Partir plusieurs jours à vélo, professeurs et élèves réunis.					
IV.2. Les espaces de la “valorisation” et de la “reconnaissance” des élèves	IV.2.1. Organiser des portes ouvertes, des spectacles, des expositions, des travaux d'élèves et ce, également à l'attention d'un public élargi.					
	IV.2.2. Organiser l'immersion d'élèves dans les cours de l'année suivante pour faciliter les “choix” d'orientation.					
	IV.2.3. Garder un contact avec les anciens et leur proposer de parler de leur parcours aux élèves encore à l'école.					
	IV.2.4. Participer à des concours en vue de donner du sens aux apprentissages et de motiver/mobiliser les professeurs et les élèves dans un projet commun.					
	IV.2.5. Organiser des visites de l'école à l'attention des 6èmes primaires. Charger les élèves de l'école d'organiser cette visite.					
	IV.2.6. Charger des élèves de 6ème de s'occuper de l'accueil des 1ères, y compris dans le cadre d'activités de “dépaysement”.					
	IV.2.7. Dresser un tableau d'honneur pour communiquer au sujet de la réussite d'anciens.					
	IV.2.8. Collaborer avec des entreprises.					